

Directives aux auteurs pour la rédaction et la présentation des articles

Le *Bulletin de la S.H.N.M.* publie des notes et des articles originaux concernant les sciences de la nature en Moselle, en Lorraine et dans les régions limitrophes, et reflétant le travail et les activités de la Société et de ses membres. Les travaux peuvent aller de la simple notule à l'article de recherche, mais doivent toujours être de qualité scientifique. Le texte est en français.

Le texte est saisi informatiquement sous Word ou équivalent, en Times New Roman 12 points, avec des marges « normales » et un interligne de 1,5. L'article comptera entre une et vingt pages A4. Pour les articles plus longs, le bureau de la S.H.N.M. doit être consulté.

Les illustrations peuvent être de deux sortes : les tableaux et les figures (dessins, photographies). Leur nombre ne doit pas dépasser le nombre de pages.

En ce qui concerne les tableaux, ils seront intégrés dans le texte. Celui-ci y renvoie au moyen de l'indication suivante : (tabl. + numéro).

En ce qui concerne les figures (dessins, photographies, schémas), elles doivent être envoyées séparément du texte, document par document, le tout réuni dans un dossier. Chaque document doit être identifié par le numéro de l'illustration, suivi du nom de l'objet représenté : Fig. 1- *Juglans nigra*. Enfin, toutes les figures seront appelées dans le texte de la façon suivante : (fig. + numéro).

Les graphiques, dessins, schémas et photographies, de qualité correcte, seront numérisés en « jpeg » ou en format équivalent, ou présentés prêts à l'impression.

Enfin, l'ensemble des légendes des figures sera fourni dans un document Word séparé.

Les textes seront précédés d'un résumé en français et en anglais. Le nombre de lignes du résumé ne devra pas excéder le nombre de pages du texte. Un résumé en allemand peut être ajouté mais n'est pas exigé.

L'auteur fournira par ailleurs au maximum cinq mots-clés, différents des mots du titre.

À moins qu'il ne s'agisse d'une courte note, les articles doivent être structurés, de préférence, en choisissant les chapitres « introduction », « matériel et méthodes », « résultats », « discussion », « conclusion », « remerciements », « bibliographie ». Aucun sommaire n'est autorisé, les informations éventuellement nécessaires à la compréhension de la composition de l'article devant être fournies à la fin de l'introduction. Le nombre de niveaux d'intertitres doit être égal ou inférieur à trois. Si cela s'avère nécessaire, il est possible de numéroter ces intertitres (à l'exclusion des remerciements et de la bibliographie).

Le nom de famille de ou des auteurs(s) de l'article sera composé en majuscules et le prénom en minuscules. Au moins pour l'auteur correspondant, indiquer une adresse électronique.

Le nom scientifique est requis lors de la première mention d'une espèce et doit être en italiques (avec inventeur et année dans le titre), comme par exemple « *Myotis myotis* ». Les noms vernaculaires doivent comporter une majuscule à la première lettre du nom du genre (ex. : le Vespertilion à moustaches) et une minuscule au nom d'espèce sauf lorsque l'épithète spécifique correspond à une personne ou un lieu géographique (ex. : la Tadorne de Bellon). Dans le cas où le nom vernaculaire commence par une épithète, celle-ci prend la majuscule (ex. : le Grand tordyle ou le Grand Tordyle). Lorsqu'un nom vernaculaire n'est composé que d'un seul mot remplaçant genre et espèce, il commence par une minuscule (ex. : la limace). Les noms vernaculaires de groupe ne doivent pas comporter de majuscule (ex. : limicoles, nummulite), à la différence des noms scientifiques de famille, ordre, classe, etc. (ex. : Charadriiformes, Nummulitidés). En géologie, les noms de roches, de minéraux et même de familles de roches et de minéraux commencent par une minuscule (ex. : granite, granitoïde). Les noms d'ères, périodes, étages, etc. commencent par une majuscule quand ils sont utilisés comme substantifs (ex. : le Tertiaire) mais par une minuscule quand ce sont des adjectifs (ex. : l'ère tertiaire).

Les dates données en abrégé seront présentées de la façon suivante : 19-04-1959.

Les noms propres des auteurs mentionnés sont en minuscules dans le texte (sauf l'initiale) et en majuscules dans la bibliographie. Les noms d'auteurs dans le texte sont suivis de l'année de publication, comme par exemple « ... (Broxer, 1983) » ou « ... selon Broxer (1983) ». Lorsqu'une référence comporte deux noms d'auteurs, les deux sont cités, mais lorsque le nombre d'auteurs est supérieur à deux, le premier nom est suivi de « *et al.* ». En revanche, le nom de tous les auteurs sera cité dans la bibliographie, sauf si le nombre des auteurs dépasse dix. La liste bibliographique finale est présentée par ordre alphabétique des noms d'auteurs (ou du premier auteur) et, si un auteur possède plusieurs articles, par ordre chronologique du plus ancien au plus récent.

Dans la bibliographie, les noms scientifiques ainsi que les noms de revues et les titres d'ouvrage seront en italiques, et le reste en caractères normaux. Exemples :

- pour un article : JARRY G. (1980) – Dynamique d'une population d'hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) dans l'est de la Région Parisienne. *ORFO*, vol. 50, n° 3-4, pp. 277-294.
- ou pour un livre : MEGUIN J. (2000) – *Le Phénix de Boulogne*. Éd. le Parmentier, coll. Nature, Paris, 421 p.

Pour tout ouvrage, l'éditeur et la ville d'édition seront indiqués. Pour une thèse, sera rajouté « thèse » avec la discipline et l'université. Pour un texte non publié, seront précisés « note » – « rapport » – « expertise », avec la ville de parution. Pour

un site internet, seront indiqués l'adresse du site, la dernière date de consultation et, s'il y a lieu, l'organisme d'affiliation ou l'auteur.

Aucun titre non mentionné dans le texte ne doit figurer dans la bibliographie, qui ne devra porter strictement que sur ce qui est développé dans l'article ou dans la note.

Les articles et notes publiés dans le Bulletin de la S.H.N.M. étant signés par leurs auteurs, ces derniers conservent l'entière responsabilité des opinions qu'ils émettent.